



Nota

au Président de la République

Il y a quelques semaines, ayant constaté que la BIRD était inactive au Rwanda et me souvenant d'une suggestion de M. Lindt, j'ai pris contact avec M. F. Lutolf du Département Afrique de cette Banque pour lui demander où en était les relations avec le Rwanda. La réponse, annexée aux présentes lignes, me dispense de commentaires.

Je crois savoir que M. Cyimana et M. Hattori se rendront d'ici quelques jours à Washington pour assister à la réunion annuelle du Fonds monétaire international. Ne sachant pas quels sont leurs ordres de mission, je me demande si le moment ne serait pas venu de reprendre contact avec la Banque mondiale.

Pour réaliser un projet au Rwanda, la Banque doit être saisie d'un projet concret. Eu égard aux conditions préalables du développement économique du pays, je pense que la construction de la route Kigali - Kabale mérite une priorité absolue en raison des effets bénéfiques qui résulteraient pour l'économie nationale de cette amélioration des communications avec l'Uganda. Un accroissement de la puissance électrique installée serait aussi souhaitable. Toutefois, si les deux projets ne peuvent être menés de front, la production électrique devrait, me semble-t-il, céder le pas.

Kigali, le 8 septembre 1966

INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

1818 H Street, N.W. Washington, D.C. 20433

U.S.A

Le 10 août 1966

Mr. M.C. Heimo

B.P. 78

Kigali, Rwanda

Cher Monsieur,

J'aimerais vous remercier pour votre lettre du 14 juillet 1966 qui m'a atteint, il y a deux jours seulement.

Dans l'entretemps, j'ai parlé avec les diverses personnes de la Banque qui s'occupent du Rwanda et j'aimerais vous dire ce qui suit:

1) Routes.

A l'origine, le Gouvernement rwandais a soumis à la Banque une requête pour le financement de la route Kigali - Kagitumba. En avril 1966, l'un de nos ingénieurs des routes, qui est attaché à la mission permanente de la Banque à Nairobi, a séjourné à Kigali et a recommandé au Gouvernement la construction d'une route alternative, Kigali - Kabala. Il a attiré l'attention du Gouvernement sur le fait que non seulement cette route alternative serait plus courte, mais aussi moins onéreuse.

Ce n'est que récemment que notre personnel de Nairobi nous a appris que le FED s'intéresse maintenant au financement de cette route. Jusqu'ici, nous n'avons reçu aucune nouvelle au sujet de la position du Gouvernement. Il va sans dire que nous ne pouvons agir à moins que le Gouvernement ne nous dise quelle route il désire construire et qui devrait la financer.

2) Energie électrique.

A l'occasion des discussions que nous avons eues avec le Ministre des Finances, en février dernier, nous avons suggéré que le Gouvernement recourt à un consultant dont la tâche consisterait à étudier la possibilité d'accroître la production énergétique du Rwanda et d'examiner également la question de savoir quelle organisation du système de distribution serait la plus appropriée. Nous avons dit au Ministre que la Banque serait heureuse d'aider à établir les termes de référence d'une telle étude et, dans une lettre adressée au Gouvernement le 3 mars 1966, nous avons énuméré quelles seraient les informations détaillées dont nous aurions besoin pour con-

tribuer à définir les tâches de consultant. Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune réponse du Gouvernement.

3) Banque de Développement.

Vous mentionnez dans votre lettre qu'un représentant de la Banque aurait discuté de ce problème avec les autorités rwandaises. Je regrette de devoir vous dire que nous ne possédons aucun compte rendu d'une telle discussion et que nous n'avons jamais préparé de rapport sur ces problèmes. Je suppose en conséquence que l'information que vous avez reçue se réfère à un autre organisme international.

Puis-je mentionner, en réponse à une remarque liminaire de votre lettre, que la politique de la Banque ne consiste pas du tout à favoriser certains pays en voie de développement. Il est très regrettable qu'aucun projet n'ait encore été trouvé au Rwanda que nous puissions financer. Mais je crois pouvoir affirmer que si des projets convenables nous étaient présentés, nous les prendrions certainement en considération de la même manière - sérieuse - que nous examinons les projets d'autres pays. La raison pour laquelle aucun projet ne s'est concrétisé jusqu'ici me paraît résider dans une certaine difficulté de communication entre le Gouvernement du Rwanda et la Banque. Ainsi que les exemples mentionnés ci-dessus le montrent, nous avons attendu et nous attendons encore des réponses à des lettres que nous avons envoyées depuis plusieurs mois. Malheureusement, nous ne pouvons agir avant de disposer des informations nécessaires

J'espère que vous comprenez nos difficultés et je vous serais certainement très reconnaissant s'il vous était possible de contribuer à accélérer les choses. Dans l'intervalle je tiens à vous faire savoir que je serais heureux de pouvoir vous aider dans toute la mesure du possible et je vous encourage à ne pas hésiter à m'écrire.

Sincèrement à vous

Franz Lutolf  
Africa Department

Marcel Heimo

250

I.5 - HO/SB

Kigali, le 25 juin 1966

Monsieur Gander  
c/o Délégué à la Coopération  
technique  
Berne

Cher Monsieur Gander,

Puis-je vous demander le service suivant.

La Fête du 1er Août sera organisée cette année sur la colline du Collège Officiel de Kigali. Comme à l'accoutumée, diverses personnalités rwandaises seront invitées et nous attendons un grand nombre de compatriotes. Ma femme a été chargée de réunir les objets nécessaires à la décoration de la "place de fête". C'est pourquoi je me permets d'avoir recours à votre obligeance et de vous demander s'il vous serait possible de me faire parvenir par avion

25 lampions aux couleurs suisses et cantonales,  
25 petits drapeaux suisses en papier,

ainsi que, si possible, des affiches touristiques suisses (qui pourraient être obtenues, je suppose, auprès de l'Office national suisse du Tourisme).

Bien entendu, ces dépenses seront à ma charge et je vous ferai parvenir un chèque correspondant à la valeur de vos dépenses.

Si mon fils Alain qui viendra au Rwanda le 13 juillet devait bénéficier d'un frêt de 30 kg (ou moins), peut-être serait il possible de lui confier cet envoi.

Enfin, j'appelle votre attention sur l'irrégularité du courrier Suisse - Rwanda pour vous prier de procéder à cette expédition aussitôt que possible. Une Fête du 1er Août sans lampions manquerait beaucoup de charme.

Merci d'avance de votre amabilité.

Veillez agréer, cher Monsieur Gander, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

T-1.5

Kigali, le 10 juin 1966

Monsieur le Docteur  
A. Hildebrand  
c/o Délégué à la Coopération  
technique  
B e r n e

Achat d'arme

Cher Docteur,

En vous remerciant de votre lettre ainsi que des indications que vous avez bien voulu me donner quant à ma future arme, je vous envoie ci-joint, l'autorisation d'acquisition d'armes, ainsi qu'à toutes fins utiles, le permis de port d'armes.

Je pense que, muni de ces documents, vous ne rencontrerez pas de difficultés lors de l'importation de mon pistolet au Rwanda.

Comme votre lettre est pour l'instant introuvable dans le bureau, je me vois obligé de vous adresser ce mot via les services de la Coopération technique à Berne, tout en espérant qu'il vous parvienne encore à temps.

Croyez, cher Docteur, à mes sentiments les meilleurs.

Annexes:

- 1 Autorisation d'acquisition d'armes
- 1 Permis de port d'armes